

BORDEREAU DE REGLEMENT DES LICENCES

Participations additionnelles - Nord

À ADRESSER À :

Handirect Paris Nord - pour le compte de la FFRandonnée 54, rue de la Folie Regnault 75011 Paris

Association _____ N°d'affiliation (Obligatoire)

COTISATION ASSOCIATION	
Cotisation annuelle de l'association < ou = 30 adhérents (au 31 août 2026)	40,00 €
Cotisation annuelle de l'association de 31 à 60 adhérents (au 31 août 2026)	60,00 €
Cotisation annuelle de l'association de 61 à 90 adhérents (au 31 août 2026)	80,00 €
Cotisation annuelle de l'association de 91 adhérents et + (au 31 août 2026)	100,00 €
TOTAL 1	

FORFAIT « SERVICE + »	
Forfait annuel «Service +» de l'association de 30 adhérents et plus (au 31 août 2025)	80,00 €
Forfait annuel «Service +» de l'association de moins de 30 adhérents (au 31 août 2025)	40,00 €
TOTAL 2	

Titre fédéral		Licence avec abonnement PRM*			Licence sans abonnement PRM*		
Licence unique	Options et assurances	Tarif	Quantité	Total	Tarif	Quantité	Total
	INDIVIDUELLE	42 €			32 €		
	Assurance AC	44 €			34 €		
	Assurance Multiloisirs	57 €			47 €		
	JEUNE	27 €			17 €		
	Assurance AC	29 €			19 €		
	Assurance Multiloisirs	42 €			32 €		
	FAMILLE	74 €			64 €		
	Assurance AC	78 €			68 €		
	Assurance Multiloisirs	104 €			94 €		
	FFSA (Sport Adapté)	21 €			11 €		
	FFH (Handisport)	21 €			11 €		
			Total 3			Total 4	

La participation additionnelle de 1€ (pour les options individuelles) et 2€ (pour les options familiales) pour le comité du Nord ont directement été ajoutées aux tarifs, hors doubles licences.

TOTAL GÉNÉRAL
(TOTAL 1 + 2 + 3 + 4)

☐ Paiement par prélèvement (grâce à l'autorisation de prélèvement automatique transmise précédemment).

☐ Paiement par chèque à l'ordre de la Fédération française de la randonnée pédestre

* Tarif abonnement PRM 10 € pour 4 numéros

